



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 114640

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les modalités d'association des parents d'enfants autistes à la politique menée en la matière. Alors qu'aux États-Unis, une loi a été adoptée le 7 décembre dernier, visant à admettre au sein de la commission supervisant la politique fédérale de recherche en matière d'autisme une personne autiste et un parent d'enfant autiste, les parents d'enfants autistes se sentent aujourd'hui bien trop souvent abandonnés et peu écoutés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de mettre en place une structure administrative visant à superviser la politique de recherche en matière d'autisme et d'y assurer la représentation des parents d'enfants autistes.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114640

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13522